



Dépêche n° 629684

Social / RH - Ressources humaines

Par: Sophie Esposito - Publiée le 22/06/2020 à 17h27

[Lien dépêche](#)

🕒 5 min de lecture

A usage unique de : **Christophe CLAYETTE**

## "Les formations communes au dialogue social auront toute leur place dans la période qui s'ouvre" (S. Grosjean, Intefp)

Dans son [instruction du 19 mai 2020](#) sur l'accompagnement de la reprise, la DGT encourage les Direccte à faire connaître aux entreprises le dispositif des formations communes employeurs-salariés au dialogue social, dont l'Intefp est opérateur national. "La période actuelle, de reprise du travail, installe un sujet important dans les entreprises : la confiance. Les espaces créés par ces formations permettent de construire ou reconstruire cette confiance", estime Sébastien Grosjean, responsable du département des Actions territoriales et de la mission Formations communes à l'Intefp. Dans un entretien accordé à AEF info, lundi 15 juin 2020, il revient sur l'expérimentation des formations communes dans les instances paritaires locales et les entreprises, ses résultats et ses enseignements, et sur le référencement des organismes de formation prestataires.

**AEF info : Les formations communes au dialogue social, dont l'appui au déploiement est confié à l'Intefp, ont été expérimentées en 2018 et au premier semestre 2019. Comment s'est déroulée cette expérimentation ?**

**Sébastien Grosjean** : Avant tout, nous avons créé et déposé la marque Format Dialogue, pour mener ces expérimentations, distinguer cette mission de l'activité principale de l'Intefp et fédérer l'ensemble des parties prenantes autour du projet (organisations syndicales, patronales et organismes de formation). Pendant l'expérimentation, nous avons voulu nous adresser à une large diversité de publics : les formations ont été testées surtout dans des instances paritaires territoriales, comme les CPRI en Auvergne-Rhône-Alpes ou les observatoires départementaux du dialogue social, mais aussi dans des branches ou dans des entreprises. Au total, il y a eu une douzaine d'expérimentations de formations communes. Nous avons par exemple accompagné 25 négociateurs au sein de CCI France, dans la négociation de la nouvelle convention collective, conséquence du changement de statut instauré par la loi Pacte. Le contexte était tendu entre la direction et les syndicats. La formation a permis de faire baisser les tensions, et d'introduire une logique de coconstruction. En juillet, les négociateurs entamaient des discussions, et en septembre, un accord de méthode était signé. Les outils, la méthode et le talent des formateurs peuvent permettre ce résultat. Nous avons également expérimenté le concept de formation commune au dialogue social dans deux entreprises, d'une centaine de salariés chacune : l'une de services à la personne, l'autre, de réparation automobile.

**AEF info : Quelles sont les leçons que vous retirez de ces expériences ?**

**Sébastien Grosjean** : Parmi les facteurs de réussite, il faut que la demande initiale de formation soit formulée en association avec les partenaires sociaux. Si la demande, et avec elle la définition des besoins, émane uniquement de la direction, la démarche sera perçue comme un projet d'entreprise initié par l'employeur, et dans cette configuration, cela ne peut pas fonctionner. Dès la phase de préparation, il est nécessaire d'associer les représentants du personnel à la demande, pour installer un climat de confiance. La formation commune commence à ce moment-là.

Nous avons par ailleurs remarqué qu'il faut que chacun se sente représenté par l'animateur de la formation. Ainsi, nous avons instauré un binôme de formateurs, l'un représentant des salariés, l'autre issu d'une organisation patronale. Enfin, nous avons développé davantage la pédagogie active : si la formation se déroule de manière classique, avec un sachant qui énonce des savoirs, les stagiaires auront la sensation de perdre du temps. Les formations sont donc appelées à être dynamiques, et chacun doit ressortir avec un plan d'actions concret.

#### **AEF info : Après l'expérimentation, s'est ouverte une phase de généralisation...**

**Sébastien Grosjean** : À l'été 2019, nous avons reçu un financement d'un million d'euros par an, sur trois ans, cofinancé par la DGT et le FSE, pour démultiplier les actions portées par Format Dialogue. Ce financement nous a permis de constituer une équipe d'une dizaine de personnes, comprenant des chargés de mission régionaux. Une partie importante des fonds a été en outre fléchée vers l'ingénierie de formation et la pédagogie.

La mission de l'Intefp, qui est l'opérateur national sur les formations communes, a été redéfinie et précisée : nous sommes désormais chargés de structurer l'offre de formations communes sur le marché de la formation. Concrètement, il s'agit d'accompagner les organismes de formation à inscrire ces formations dans leur catalogue. Nous les accompagnons également dans la mise en place de ces formations, par des outils pédagogiques, ou des formations de formateurs, complètement gratuits.

#### **AEF info : Comment sont sélectionnés les organismes prestataires ?**

**Sébastien Grosjean** : Nous prenons en compte leur capacité à respecter le cahier de charges, leur expérience en formation, leur lien avec le dialogue social et leur capacité à dispenser des formations communes. Nous veillons à la diversité des profils, pour ne pas attirer uniquement des organismes spécialisés en droit social, et pour répondre de manière large à la diversité des problématiques que peuvent rencontrer les entreprises. Parmi les organismes référencés, il y en a donc certains qui sont spécialisés par exemple dans l'emploi et les mutations économiques. L'inscription au Datadock n'a pas été une condition préalable pour être référencé, mais les organismes non inscrits, soit 5 % environ du total, ont été accompagnés par l'Intefp pour y être intégrés. Avec l'évolution vers le label Qualiopi, nous n'avons pas encore de ligne guide, nous allons discuter du sujet avec les partenaires sociaux au niveau national.

Au début, le référencement a eu du mal à décoller, et s'est fait essentiellement par le bouche-à-oreille. Par ailleurs, beaucoup d'organismes ne savent pas faire des formations qui soient communes et interactives : cela demande au formateur d'être davantage un animateur qu'un sachant. Maintenant qu'une offre d'accompagnement a été mise en place par l'Intefp, les organismes prêts à s'engager sont plus nombreux : nous sommes donc passés de 30 organismes de formation référencés fin 2019 à 142 aujourd'hui. Parmi eux, il y a des formateurs indépendants, et des organismes de toute taille. Cette montée en puissance montre l'intérêt des organismes pour ce dispositif.

#### **AEF info : Est-ce que ce dispositif fonctionne, ou est-ce que les entreprises peinent encore à franchir le pas ?**

**Sébastien Grosjean** : D'après les remontées des organismes de formation, il y a encore peu de demandes d'entreprises. Peu d'entre elles ont connaissance du dispositif, et pour certaines, les modalités peuvent être déstabilisantes. Il faut les

convaincre de la pertinence, et nous comptons sur les organismes pour le faire, en enrichissant leur panel de formations avec Format Dialogue. Le succès du dispositif passe par une meilleure diffusion auprès des "clients" potentiels.

**AEF info : Quelle est la pertinence de ces formations dans le contexte actuel de reprise d'activité, et plus largement, quel sera son rôle pendant la crise économique qui s'annonce ?**

**Sébastien Grosjean :** Les formations communes au dialogue social auront toute leur place dans la période qui s'ouvre. La période actuelle, de reprise du travail, installe un sujet important dans les entreprises : la confiance. Pour que la reprise soit la plus sereine possible, il faut que les salariés se sentent en confiance, vis-à-vis des mesures prises par les employeurs, notamment. La confiance est aujourd'hui essentielle, et vecteur d'engagement. Les espaces créés par Format Dialogue permettent de construire ou reconstruire cette confiance.

Dans la période de crise économique, il y aura peut-être des entreprises qui voudront tout de suite s'orienter vers des négociations. Mais avant d'entamer des discussions, il faut d'abord installer cette confiance. Des formations communes permettent de développer le travail ensemble, direction et représentants du personnel, et ce travail commun sera indispensable à la survie des entreprises.

---

AEF info est un **groupe de presse professionnelle numérique et organisateur d'évènements**. AEF info produit tous les jours une information de haute qualité qui mobilise une équipe de **80 journalistes** spécialisés permanents à Paris et en régions.

C'est un outil de travail, d'aide à la décision, d'information et de documentation utilisé tous les jours par plus de **20 000 professionnels et 2 000 organisations abonnées** (médias, institutions, collectivités territoriales, entreprises, fédérations, syndicats, associations).

**5 SERVICES D'INFORMATION, 18 DOMAINES ET 2 HEBDOS**

Les cinq services d'information spécialisés d'AEF info diffusent (Social RH, Enseignement Recherche, Développement durable, Habitat & urbanisme, Sécurité Globale) à leurs abonnés un service d'information continue par courrier électronique et via l'application mobile. Être abonné à ces services, c'est avoir l'assurance d'être informé rapidement, précisément et objectivement des faits essentiels.

**[Cliquez ici pour tester gratuitement les services d'information AEF info](#)**

---